



## ASSEMBLEE GENERALE U.D.O.T.S.I.

*Le Jeudi 05 avril 2007, Saint Sever recevait l'Assemblée Générale de l'UDOTSI des Landes.*

M. Jean Yves MONTUS, Président de l'UDOTSI des Landes, a remercié les Présidents, personnels des OTSI et les personnalités du département présentes. Il excuse également les personnes qui ont eu un empêchement pour venir.

M. Jean Pierre DALM, maire de Saint Sever, Conseiller Général et Président de la Communauté de Communes du Cap de Gascogne ainsi que M. André LAFARGUE, Président de l'Office de Tourisme Communautaire Cap de Gascogne ont remercié les personnalités présentes dans la salle et ont exposé l'offre touristique de Saint Sever.

M. Jean Yves MONTUS ouvre l'Assemblée Générale et présente le rapport d'activités et moral de l'UDOTSI.

### **RAPPORT MORAL**

Fin 2006, le nombre des OTSI des Landes était de 50 structures, 37 Offices de Tourisme et 13 S.I.

M. Jean Yves MONTUS donne lecture de la convention de partenariat entre l'UDOTSI et le CDT, notamment en ce qui concerne les missions, objectifs et missions partagées.

#### **« La convention UDOTSI-CDT »**

En juin 2006, l'UDOTSI et le CDT ont reconduit leur convention de partenariat.

Cette convention récapitule les missions et objectifs de l'UDOTSI à savoir :

- 1- classer les OTSI en apportant son soutien quant au montage des dossiers de classement et en donnant son avis à la CDAT
- 2- coordonner le réseau en réalisant le plan d'actions de l'animation du territoire et en aidant à la mise en place des différentes démarches qualité avec le concours du CDT et du Conseil Général
- 3- assister techniquement les OTSI porteurs de projets dans le regroupement des OTSI
- 4- apporter toute réponse aux questions d'ordre juridique, fiscale ou sociale posées par les OTSI
- 5- être centre de ressources, utiliser et mettre à disposition des ressources documentaires
- 6- être le relais d'information de la FROTSI et de la FNOTSI
- 7- participer à la mise en place du plan régional de formation

D'autre part, la convention répertorie les missions partagées avec le CDT, à savoir :

- 1- suivi de la demande touristique locale en relation avec l'observatoire départemental du tourisme
- 2- suivi de l'emploi dans les OTSI
- 3- accroissement des connaissances du « marketing » du tourisme des Landes

C'est ainsi que l'UDOTSI a lancé deux grandes enquêtes : l'une concernant la fréquentation dans les OTSI, et l'autre sur l'emploi.

**« Le reclassement des OTSI »**

En 2006, 5 Offices de Tourisme ont été reclassés :

- Biscarrosse : 3 étoiles
- Messanges : 1 étoile
- Mézos : 1 étoile
- Saint Paul les Dax : 2 étoiles
- Sanguinet : 2 étoiles

Ce classement a été validé par la Commission Départementale de l'Action Touristique du 20 Septembre 2006.

**« Le concours des OTSI fleuris »**

Depuis 2001, l'UDOTSI organise chaque année un concours des Offices de Tourisme fleuris. Les candidats doivent envoyer une photo de leur OT où le logo de la FNOTSI doit être visible.

L'objectif de ce concours est de favoriser la mise en valeur des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, de contribuer à un meilleur accueil des visiteurs.

Après délibération, le Conseil d'Administration de l'UDOTSI a décidé de décerner le diplôme et le prix à l'Office de Tourisme de Saint Sever pour l'année 2005 et au Canton d'Aire sur l'Adour pour 2006.

Le Président Jean Yves MONTUS adresse toutes ses félicitations aux équipes des Offices de Tourisme.

**« Enquêtes fréquentation et emploi »**

M. Jean Yves MONTUS donne lecture des résultats de deux études menées par l'UDOTSI : une enquête sur la fréquentation dans les Offices de Tourisme des Landes et une autre sur l'emploi dans les OTSI.

Le bilan moral est voté à l'unanimité.

## **RAPPORT FINANCIER**

Mme Maguy BLANC, Trésorière de l'UDOTSI, étant en congé maternité, Mme Marie Madeleine LESCA, Trésorière par intérim donne lecture du compte de résultat 2006, du bilan 2006 et du budget prévisionnel 2007.

En ce qui concerne le compte de résultat, le total des charges est de 42 967.21€ et le total des produits 47 351.83€, ce qui donne un résultat de 4 384.62€. Il s'explique par le salaire et les charges sociales non consommés puisque l'animatrice de l'UDOTSI était en congé maternité jusqu'au 28 Février 2007 et qu'elle a travaillé à mi temps du 1<sup>er</sup> Mars au 31 Août 2007. Elle a donc reçu ses indemnités directement de la sécurité sociale.

Mme Marie Madeleine LESCA donne ensuite lecture du montant des cotisations 2007 votées en Conseil d'Administration (seules les augmentations de la FNOTSI et de la FROTSI ont été répercutées, la part de l'UDOTSI reste inchangée).

**OT 4\* : 2032€ - OT 3\* : 1265€ - OT 2\* : 579€ - OT 1\* : 252€ - SI : 124€ - Antenne : 95€.**

Le bilan financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **LANDES NATURE COTE D'ARGENT**

Marie Madeleine LESCA (Léon), Gérard ROULET (Vielle Saint Girons), Eric BADETS (Parentis en Born), Frédérique DUGENY (Biscarrosse), Nathalie RIBARDIERE (Mimizan).

### **PAYS ADOUR LANDES OCEANES**

Michel BARJAUD (Seignosse), Anne Marie DAUGA (Soustons), Gérard LACLAU (Seignanx), Michel ROQUES (Capbreton), Maguy BLANC (Dax), Geneviève TAILLEUR (Saint Paul lès Dax), André FOUTEL (SDHPA)

### **PAYS ADOUR CHALOSSE TURSAN**

Gérald CHASSIGNOUX (Hagetmau), Monique SOUM (Tursan), Serge LARTIGUE (Saint Sever Cap de Gascogne), Chrystel DUVIGNAU (Luys)

### **PAYS LANDES DE GASCOGNE**

Albert ADAM (Pays Morcenais), Jacques CHAMPEAUD (Gabardan), Elise CASSAIGNE (Saint Justin)

### **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MARSAN**

Pierre BOURRUS (Mont de Marsan), Marie Jane ROSE-LABEYRIE (Mont de Marsan)

Clôture de l'Assemblée Générale à 11h30.

Jean Yves MONTUS,  
Président.

